

# L'inform' accueil

La ressource formée et informée : une ressource d'avenir

Volume 8 – Numéro 2 – Septembre 2016

## ÉDITORIAL

Très chères ressources d'accueil,

Comme vous le savez sans doute, j'ai décidé après mûre réflexion de ne pas renouveler mon mandat à titre de présidente de la FFARIQ, poste que j'occupe fièrement depuis maintenant cinq ans, précédé d'une année comme trésorière au comité exécutif. C'est alors avec une certaine émotion que je m'adresse à vous pour la dernière fois dans le cadre de l'Inform'accueil. En effet, une nouvelle présidente prendra le flambeau lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le 16 octobre prochain.

Tout d'abord, je tiens sincèrement à vous remercier, chers membres, pour la confiance que vous m'avez témoignée au cours de ces dernières années. Votre soutien en notre cause et votre implication ont fait une grande différence pour nous tous. De plus, le travail que vous accomplissez chaque jour auprès des enfants est tout à votre honneur. Pour tout cela, je vous dis merci. Je dresse un bilan plus que positif quant au cheminement de la FFARIQ au cours de ces dernières années, car nous avons réussi à avancer et à concrétiser plusieurs grands projets, et ce bien évidemment au bénéfice des membres que nous représentons.

Puisque la mission de la FFARIQ revêt une grande importance pour vos conditions d'exercice en tant que familles d'accueil et pour le bien-être des enfants placés sous votre toit, vous avez la responsabilité d'élire une personne de confiance au poste de président, qui saura guider avec succès l'organisation et représenter vos droits, intérêts et

idées de façon adéquate et auprès des bonnes instances. De plus, puisque votre mission envers les enfants est aussi la mienne, j'aimerais quitter en sachant que la FFARIQ est entre de bonnes mains. Ainsi, depuis deux ans, j'ai été à même de constater le beau parcours de la candidate madame Geneviève Rioux, actuellement présidente de la région de la Mauricie Centre-du-Québec. Son engagement auprès des familles d'accueil, sa volonté de faire avancer les choses et ses compétences quant à la défense de vos droits et intérêts font en sorte qu'elle est selon moi une excellente candidate. Elle est impliquée, dévouée à la cause et bien outillée pour prendre la relève, et c'est pourquoi je tiens à donner mon entier appui à madame Rioux et à soutenir sa candidature pour le poste de présidente.

[Suite p. 2 →]



## Sommaire

- 2 Nouveaux conseillers syndicaux
- 3 Retour sur la mésentente nationale
- 3 Modification de la LPJ  
Retour sur la pétition
- 4 Orientations, priorités et critères en matière de formation continue pour l'année 2016-2017
- 4 Congrès de la FFARIQ
- 5 Mot des régions
- 6 Commanditaires 2016-2017
- 7 Les connaissances des Québécois à propos des familles d'accueil
- 9 Faire connaître les savoirs pratiques des familles d'accueil
- 10 Recettes
- 11 L'équipe de la FFARIQ: Vos représentants

L'inform'Accueil est publié par la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

8500, Boulevard Henri-Bourrassa  
Bureau 256  
Québec (Québec) G1G 5X1

Téléphone: 418 529-4734  
Sans frais: 1 866 529-5868

Télécopieur: 418 529-0456  
Télécopieur sans frais:  
1 866 388-8860

Courriel: [info@ffariq.ca](mailto:info@ffariq.ca)  
Site Internet: [www.ffariq.ca](http://www.ffariq.ca)

No d'enregistrement 0229-4338

Le masculin est utilisé pour simplifier la lecture des textes

Envoi de publication. Convention n° 40007794



Fédération des familles d'accueil  
et ressources intermédiaires  
du Québec

## ÉDITORIAL (suite)

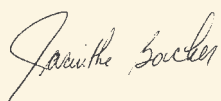
Après six années de travail continu au sein de la FFARIQ, je quitte avec le sentiment du devoir accompli. Après la négociation de deux ententes collectives, la mise en application de ces ententes, la restructuration de notre siège social, les différents gains de cause auprès des instances gouvernementales, la défense continue des membres et le réseau de soutien et d'information mis en place pour les familles, je pars avec la certitude que l'organisation repose sur des bases solides pour l'avenir.

Pour terminer, sachez que vos histoires, vos témoignages et votre soutien resteront à jamais gravés dans ma mémoire. Toutes les familles que j'ai eu la chance de croiser sur ma route m'ont donné foi en notre travail, car chacune d'entre elles était animée par le même désir d'aider les enfants, de leur offrir ce qu'il y a de meilleur. C'est également ce qui m'inspire et me motive, et c'est pourquoi je m'engage à demeurer disponible pour la FFARIQ pour toute demande ou conseil au besoin.

Je vous invite à lire attentivement les différents articles contenus dans ce numéro de l'Inform'Accueil. Ils vous renseigneront sur les grands projets à venir et sur le travail actuel mené par la FFARIQ. Notez également la tenue de notre congrès et Assemblée générale annuelle les 15 et 16 octobre prochains. Nous vous avons concocté un beau weekend avec conférences, repas et spectacle. Il me ferait plaisir de vous y retrouver en grand nombre!

Je vous souhaite à tous une belle continuité.

Toutes mes amitiés,



Jacinthe Boucher  
Présidente

## NOUVEAUX conseillers syndicaux




C'est avec plaisir que nous accueillons madame Maude Delagrave et Me Olivier Auchu dans leurs fonctions de conseillers syndicaux.

« Actuellement, je possède une maîtrise en relations industrielles et un baccalauréat en administration des affaires (BAA), profil gestion des ressources humaines.

Au cours des dernières années, j'ai eu la chance de travailler en relations de travail au gouvernement

provincial et dans le domaine des ressources humaines chez Creaform 3D, entreprise québécoise œuvrant dans le domaine des hautes technologies.

Ainsi, mon parcours professionnel et académique m'a permis d'acquérir une solide expérience en rémunération, en administration, en recherche, en service à la clientèle, en dotation, en gestion de personnel et en analyse de conventions collectives et de lois provinciales et canadiennes. »



Maude Delagrave  
Conseillère syndicale



« Pendant mes études en droit, j'ai eu l'occasion de travailler dans un milieu syndiqué.

Compte tenu de mon intérêt pour les questions relevant du droit du travail et des relations de travail, je me suis rapidement impliqué en tant que représentant syndical.

Suite à mes études, j'ai pratiqué le droit tant dans le domaine du droit du travail que celui du litige. Mon intérêt étant renouvelé, je suis heu-

reux de me joindre à la FFARIQ et de me mettre au service de ses membres. »



Olivier Auchu  
Conseiller syndical

Maude s'occupera de la région Mauricie-Centre-du-Québec ainsi que de la région de Laval. Olivier quant à lui couvrira les régions de Québec, de l'Outaouais et des Laurentides. Les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et Gaspésie/Les Îles sont représentées par M. Étienne Marquis. Enfin, Daphné Blanchard Beauchemin continuera de s'occuper des familles de Batshaw.

# RETOUR sur la mésestente nationale

Bien qu'habituellement nos litiges opposent une ressource et l'établissement et parfois une région complète, il arrive également qu'une directive émanant du ministère porte préjudice à l'ensemble des ressources de la province. C'est à ce moment que la FFARIQ dépose une mésestente nationale visant à contester ladite directive.

Dernièrement, la FFARIQ en a déposé une relativement à l'article 3-8.01 A) stipulant que: «Les dépenses de transport remboursables sont celles encourues pour l'utilisateur en situation d'urgence médicale ou dans le cadre des rencontres suivantes:

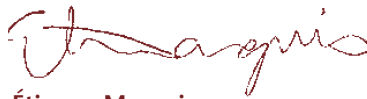
- a) Rendez-vous chez un professionnel de la santé et des services sociaux (ex: rendez-vous avec un spécialiste à l'hôpital, dentiste, optométriste, psychologue, psychoéducateur, etc.), à l'exclusion des rendez-vous annuels;» (nous avons ajouté le soulignement)

En effet, la FFARIQ et le Ministère ne s'entendent pas sur la définition de «rendez-vous annuels» dans le contexte de notre entente collective. Pour la FFARIQ, il est évident qu'un rendez-vous médical annuel est un service commun et consiste donc à amener un enfant chez un médecin généraliste une fois par année pour un examen général comme tout bon parent le ferait. Cependant, lorsqu'une famille d'accueil amène un enfant chez un médecin spécialiste, nous sommes d'avis que c'est un service de soutien et d'assistance particuliers à l'enfant et qu'il est légitime que ce type de service soit à la charge de l'établissement. Pour sa part, le ministère est d'avis que peu importe la nature du rendez-vous médical à donner à l'enfant, que le premier rendez-vous dans l'année devrait être aux frais de la ressource.

Le débat pourrait sembler anodin pour une personne vivant dans un grand centre à proximité de tous les services médicaux. Cependant, la réalité est tout autre pour bien des familles vivant en région éloignée. Prenons l'exemple d'une famille vivant aux Îles-de-La-Madeleine dont l'un des enfants doit visiter un cardiologue spécialisé chez les enfants de moins de 5 ans. Les chances d'avoir un tel spécialiste à proximité sont pratiquement nulles. Dans certains cas, les dépenses associées à un tel rendez-vous incluront des billets d'avion, une gardienne pour les enfants restant au domicile, des repas au restaurant et des séjours à l'hôtel. Le poids économique de ces dépenses est tel que la FFARIQ ne pouvait pas accepter l'interprétation de l'entente collective que donne le Ministère à l'égard des rendez-vous annuels.

Par cette occasion, nous invitons donc les ressources dont une dépense de transport relative aux rendez-vous annuels aurait été refusée, de conserver vos factures. En effet, dans l'éventualité où un arbitre du travail nous donnerait gain de cause, nous pourrions exiger de l'établissement que vos frais soient remboursés le tout avec intérêts.

Pour tout autres litige ou question, n'hésitez pas à contacter votre équipe de conseillers syndicaux. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.



Étienne Marquis,  
Conseiller syndical

## Modification de la LPJ Retour sur la pétition

Ayant à cœur la défense des droits et intérêts des familles d'accueil à l'enfance, la FFARIQ travaille fort à améliorer leurs conditions d'exercice. L'an 2016 s'avère être une année de révision de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ). Sachant que certaines dispositions de cette loi sont, à son avis, inadéquates par rapport à la reconnaissance des familles d'accueil, la FFARIQ entend proposer à l'Assemblée nationale, dans le cadre de la révision de la LPJ, des modifications législatives qui, nous l'espérons, contribueront non seulement à améliorer la réalité vécue de tous les jours par ses membres, mais aussi à assurer la stabilité de l'enfant.

Ainsi, au cours des derniers mois, la FFARIQ a fait plusieurs représentations, notamment auprès de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, Mme Lucie Charlebois, ainsi que certains députés de l'opposition, dans le but de faire connaître ses revendications qui sont de faire reconnaître les familles d'accueil comme vérita-

bles partenaires par les établissements. Elle a également déposé une pétition, que vous avez signée en grand nombre, auprès de l'Assemblée nationale. S'étant grandement inspirée de la législation en cours en Ontario, la fédération déposera son mémoire auprès de la Commission de la Santé et des Services sociaux au cours de l'automne 2016 afin de faire valoir ces revendications. Précisément, elle désire que les droits des familles d'accueil soient reconnus dans le cadre des processus administratifs et juridiques en lien avec le placement, le déplacement et la révision du statut d'un enfant et que ceux-ci soient inclus dans les changements législatifs à venir.



Maude Delagrave  
Conseillère syndicale



# CONGRÈS DE LA FFARIQ

**15 ET 16 OCTOBRE 2016**

Cette année encore, la FFARIQ a mis sur pied un événement des plus intéressants dans le cadre de son congrès annuel. Cet événement, qui se tiendra les 15 et 16 octobre prochains à l'hôtel Clarion de Québec, est destiné à toutes les ressources d'accueil représentées par la FFARIQ.

Tout d'abord, sachez que nous travaillons fort chaque année afin de nous renouveler et de varier les invités et conférenciers que nous accueillons, et ce avec l'objectif d'aborder chaque fois un peu plus des thèmes qui touchent votre rôle de ressource d'accueil. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir en premier lieu monsieur Marcel Leboeuf, acteur et conférencier québécois, qui viendra nous présenter « Sur le chemin de Compostelle », une aventure physique et psychologique dont il a pris part à l'été 2005. Après ces péripéties, nous aurons la chance d'écouter le groupe PETALES Québec que certains d'entre vous ont eu la chance de rencontrer l'année passée, lors de notre congrès. Rappelez-vous, ils étaient présents tout l'après-midi à la section kiosque. PETALES Québec est un organisme communautaire qui offre des services de soutien et de l'entraide pour les parents d'enfants présentant des troubles de l'attachement. C'est sur ce sujet que PETALES Québec s'exprimera.

En soirée, nous vous invitons au cocktail qui sera suivi d'un banquet (tenue de ville obligatoire) au cours duquel nous remettrons des prix de présence. N'oubliez pas votre petit coupon de participation lors de votre arrivée! Par la suite, la soirée continuera par un spectacle présenté par monsieur Guy Nantel, humoriste québécois. Une bien belle soirée en perspective!

Dimanche matin, le 16 octobre, se tiendra notre Assemblée générale annuelle. Seuls les membres en règle de la FFARIQ pourront assister à cette assemblée. Voici l'ordre du jour de la rencontre :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 octobre 2015;
2. Présenter le Rapport d'activité 2015-2016 de la FFARIQ;
3. Recevoir les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016;
4. Nommer l'auditeur externe pour la prochaine année;
5. Présenter le budget 2016-2017;
6. Traiter toute autre question dont l'assemblée pourrait être régulièrement saisie.
7. Ratification des Règlements généraux de la FFARIQ;
8. Élections provinciales;

Pour participer à notre congrès ainsi qu'à notre Assemblée générale annuelle, vous devez remplir et nous retourner le coupon du programme, reçu par la poste, au 8500 boulevard Henri-Bourassa, bureau 256, G1G 5X1 Québec, avant le **23 septembre 2016**, afin de vous inscrire.

Pour toute question, n'hésitez surtout pas à nous contacter. En espérant vous voir en grand nombre durant ce beau week-end bien rempli!

## ORIENTATIONS, PRIORITÉS et CRITÈRES en matière de formation continue pour l'année 2016-2017

Tel que le prévoit l'entente collective, le Comité national de concertation et de suivi de l'entente collective a notamment comme mandat de définir les orientations nationales et les priorités en matière de formation continue ou de perfectionnement ainsi que de déterminer les critères généraux de distribution et d'utilisation des sommes allouées. Pour l'année 2016-2017, nous vous informons que les priorités de formation convenues entre le ministère et la FFARIQ sont les suivantes :

PRIORITÉS	JEUNES EN DIFFICULTÉ
1	Instrument de détermination et de classification des services de soutien ou d'assistance RCR et secourisme général Cadre de référence RI-RTF
2	Approche s'occuper des enfants (SOCEN)
3	Les troubles de l'attachement
4	Le développement de l'enfant
5	ITCA OU OMEGA
6	Drogues et dépendances
7	TDAH

Nous vous rappelons du même coup qu'en vertu de l'entente collective, il est de votre responsabilité de participer aux activités de formation mises en œuvre par le Comité local de formation de votre région afin de maintenir un niveau adéquat de compétence.

**Olivier Auchu,**  
Conseiller syndical



# MOT DES RÉGIONS

## MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC

Une grosse année vient de se terminer dans la région Mauricie Centre-du-Québec. Nous avons reçu la visite de la présidente, madame Jacinthe Boucher, qui est venue nous présenter la nouvelle entente collective signée le 22 décembre 2015. Elle nous a aussi sensibilisés sur le projet de loi modifiant la *Loi sur la protection de la jeunesse*. Des interventions au niveau ministériel ont été faites, une conférence de presse durant laquelle plusieurs présidents de région, dont moi-même, sommes intervenus pour sensibiliser les gens à l'importance que les ressources soient entendues lors des décisions prises pour nos usagers. Nous vous avons interpellés pour qu'une pétition soit signée afin d'aider notre cause.

Une nouveauté, dont le comité est très fier, est le compte Facebook limité aux membres de la région qui a fait son entrée. Un compte qui a pour but de vous informer, répondre à vos questions rapidement et vous permettre de créer un lien entre ressources pour échanger sur notre quotidien. De plus en plus de membres s'inscrivent, j'invite tous ceux non inscrits à faire une demande à votre vice-président, monsieur Sylvain Bilodeau, qui se fera un plaisir de vous ajouter.

Au mois de juin 2016, une tournée de la région a eu lieu conjointement avec le CIUSSS-MCQ pour vous présenter un outil de travail. Ce cartable contient plusieurs informations très pertinentes pour vous aider dans votre rôle. Ils ont aussi présenté des nouveaux formulaires de préautorisation qui sont en vigueur depuis le 15 juillet. Le cartable et les formulaires sont présentement disponibles dans les points de service. Je vous invite à passer les prendre rapidement.

En terminant, je vous réitère le désir du comité régional de répondre à vos besoins le plus rapidement possible et le mieux adapté à notre réalité. Nous sommes ouverts aux suggestions et votre aide nous est précieuse.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

**Geneviève Rioux**

Présidente et administratrice de la Mauricie-Centre-du-Québec

## LAURENTIDES

Au printemps, soit le 13 avril 2016, nous avons eu la tournée régionale qui s'est tenue à Ste-Adèle. Les membres présents étaient très satisfaits des informations reçues durant cette rencontre. Une rencontre très intéressante et très animée. En juin, le 7, nous avons eu notre assemblée régionale annuelle. Nous avions invité nos membres à venir y assister. Une chaîne téléphonique pour faire le rappel de cet événement a été organisée. Le tout a bien fonctionné puisqu'il y avait 48 personnes. Le dîner était offert à tous les participants. Nous avions un invité, Monsieur Camil Sanfaçon, qui a donné sa conférence sur les troubles de l'opposition. Les personnes présentes étaient très enthousiastes, c'était interactif. Aussi, nous avons pu observer que de plus en plus de familles de proximité sont présentes aux rencontres proposées et en sont très satisfaites. Merci aux membres qui nous sont toujours fidèles.

**Lise Plouffe**

Présidente et administratrice des Laurentides

## ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Chères ressources d'accueil,

Je tiens à vous remercier pour le beau travail que vous accomplissez auprès des jeunes qui vous sont confiés. Un MERCI spécial en leurs noms. Nous sommes conscients que le temps passe et que vous vivez, ou rencontrez, des difficultés face à certains problèmes de compréhension ou d'interprétation de notre entente collective ou même avec notre centre jeunesse. Sachez que votre comité est là pour vous aider ainsi que notre représentant, M. Étienne Marquis.

Permettez-moi en tant que président et administrateur de remercier spécialement deux membres de mon comité régional qui ont travaillé plusieurs années au sein de ce même comité comme bénévoles. Il s'agit premièrement de Mme Louise Paquin-Bédard, vice-présidente pendant 14 années. Elle était aussi responsable du dossier de la formation ainsi que le comité local de concertation et de tout ce qu'il lui était demandé par le comité régional de la FFARIQ. Notre deuxième personne étant Mme Annie Brouillette, qui était et agissait comme trésorière depuis 17 années. Nous ne pouvions pas lui dire quoi faire, elle avait toujours réponse aux questions.

Que dire pour tant de dévouement de ces deux personnes pour la cause. Elles n'ont pas renouvelé leur mandat et on les comprend après tant d'années. Ces deux personnes laissent de grandes chaussures à mettre. On ne pourra pas les remplacer, nous leur succéderons du mieux que l'on pourra. MERCI spécial à ces deux personnes, on garde un très bon souvenir de leur travail bénévole au sein de notre comité régional. Aujourd'hui, c'est avec joie que je vous annonce les membres de votre nouveau comité régional qui est complet en ce sens qu'il couvre en termes de représentativité toutes les MRC de notre grande région :

- Mme Céline Larivière (vice-présidente, MRC : Abitibi-Est);
- Mme Diane Mantha (trésorière, MRC : Rouyn-Noranda);
- Mme Jacqueline Lesage (secrétaire, MRC : Rouyn-Noranda);
- Mme Nathalie Richard (directrice, MRC : la Vallée de l'Or);
- Mme Annick Gagnon (directrice, MRC : la vallée de l'Or);
- Mme Aline Fay (directrice, MRC : Témiscamingue);
- M. René Lévesque (président et administrateur, MRC : Abitibi-Ouest).

Nous sommes conscients du travail à accomplir, mais je suis assuré que nous y parviendrons, car j'ai une équipe dynamique qui veut beaucoup. Merci aux nouvelles personnes qui nous ont rejoint et nous avons confiance en l'avenir, car la FFARIQ est là et sera là pour nous supporter.

**René Lévesque**

Administrateur et président



# COMMANDITAIRES 2016-2017

Cette année encore, vous aurez la chance de profiter de beaux rabais chez divers commerçants. La FFARIQ est heureuse de vous annoncer que tous les partenaires que nous avons l'année dernière ont tous été ravis de poursuivre notre partenariat afin de vous faire profiter de belles aubaines.

Avec ce partenariat, il vous sera encore possible de magasiner chez Ameublements Tanguay ([www.tanguay.ca](http://www.tanguay.ca)) et de profiter d'un rabais de 50 \$ lors d'un achat minimum de 500 \$. Pour les vêtements et chaussures pour petits et grands, magasinez chez Mode Choc ([www.modechoc.ca](http://www.modechoc.ca)) et Yellow ([www.yellowshoes.com](http://www.yellowshoes.com)) et obtenez un rabais de 10 % sur tous les produits à prix régulier, ainsi que chez Hangar-29 ([www.Hangar-29.ca](http://www.Hangar-29.ca)) qui vous offrent de payer les taxes sur toute la marchandise à prix régulier!

Besoin de lunettes? IRIS vous propose une multitude de rabais: 150 \$ sur des lunettes de prescription ou sur des lunettes solaires de prescription, 50 \$ sur des lunettes solaires tendances ou sur un approvisionnement annuel de lentilles cornéennes, 500 \$ sur une correction de la vision par chirurgie, des milles de récompense AIR MILES sur tous vos achats (à l'exception de la correction de la vision par chirurgie et des services professionnels) ainsi que la garantie inconditionnelle IRIS et le financement sans intérêt et plus encore. Sachez aussi que les pharmacies du Groupe Lavoie ([www.groupe-lavoiepharmacies.ca](http://www.groupe-lavoiepharmacies.ca)) vous offrent un rabais de 10 % sur toute la

marchandise à prix régulier (excepté sur les médicaments avec ou sans ordonnance).

Envie d'évasion ou d'une sortie en famille? La Vallée secrète à Saint-Raymond et le Centre de la Biodiversité du Centre-du-Québec sont des endroits à visiter! Profitez d'un rabais de 10 % et 15 %, respectivement, sur le prix d'entrée. De plus, vous aurez cette année l'opportunité de découvrir (ou redécouvrir) le Bioparc de Gaspésie qui vous offre un rabais de 15 % sur la visite. Si vous avez envie de suggestions lecture, regardez les offres que vous propose Rabais Campus! Vous pouvez économiser jusqu'à 89 % sur le prix en kiosque.

Mais n'oubliez pas: pour profiter de ces rabais, lorsque vous vous rendez chez le commerçant participant, vous devez impérativement montrer votre carte de membre. Sans celle-ci, le commerçant ne pourra pas valider votre affiliation avec la FFARIQ et ne sera pas en mesure de vous offrir le rabais.

Vérifiez votre boîte aux lettres et conservez précieusement votre carte de rabais de la Fédération. Nous espérons que vous aurez l'occasion de profiter de ces partenariats dont les offres sont spécialement destinées aux ressources d'accueil de la FFARIQ!

## FAITES-NOUS PARVENIR VOTRE ADRESSE COURRIEL!

Comme plusieurs d'entre vous ont pu le constater, nous avons sur notre site Web ([www.ffariq.ca](http://www.ffariq.ca)) une Infolettre à laquelle vous pouvez vous inscrire. Nous utilisons cette plateforme afin de pouvoir vous envoyer des informations utiles de façon directe et rapide.

Nous vous invitons donc à nous faire parvenir votre adresse courriel par le biais de cette infolettre. Vous n'avez qu'à indiquer votre nom, votre région ainsi que votre adresse courriel.

N'oubliez pas également que la FFARIQ a désormais une page Facebook que vous pouvez suivre! Cherchez la Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec et cliquez sur J'aime. Vous pourrez ainsi consulter tous les articles que nous publions en lien avec votre rôle de ressource d'accueil.

Comme vous le savez, nous faisons tout en notre pouvoir pour vous tenir le plus informés possible, que ce soit par le biais de notre Inform'accueil, de notre page Facebook ou encore sur notre site Web. Demeurez toujours à l'affût des nouvelles, car elles sont en lien direct avec le travail que vous effectuez auprès des enfants.

# Les connaissances des Québécois<sup>1</sup> à propos des familles d'accueil

Daniel Turcotte et Rachel Lépine

En 2013, le Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles (JEFAR) de l'Université Laval a confié à la firme Léger Marketing le mandat de réaliser un sondage auprès des Québécois dans le but de connaître leur opinion à l'égard des familles d'accueil. Ce sondage Web a été réalisé en février et mars 2013 auprès d'un échantillon représentatif de 1202 Québécois(es), âgé(e)s de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Dans ce numéro, nous vous présentons quelques résultats du sondage concernant la perception des Québécois des familles d'accueil (FA).

## Qui sont les répondants ?

Le portrait des 1202 personnes ayant répondu au sondage indique que 58 % sont des hommes et 42 % des femmes. Près de six répondants sur dix (58,7 %) sont âgés de plus de 45 ans. Parmi les répondants, environ le tiers déclare la présence d'un enfant dans leur ménage qui est dans 70 % des cas composé d'une famille traditionnelle, 15 % une famille recomposée et 13 % une famille monoparentale (2 % n'ont répondu à la question). Sur le plan de la scolarité, 28 % ont atteint un niveau primaire/secondaire; 30 % un niveau collégial et 41 % un niveau universitaire. La région métropolitaine de Montréal regroupe 52 % de la provenance des répondants, 10 % de la région de Québec et 38 % des autres régions du Québec. Quant à l'occupation principale des répondants, un peu plus de la moitié (52,6 %) occupent un emploi (professionnels, services, ventes ou bureaux et travailleurs manuels), 26,5 % sont retraités, 10,5 % sont étudiants et 5 % sont sans emploi ou à la maison. Enfin, 78,5 % ont le français comme langue maternelle.

À l'aide des données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population du Québec. Les résultats présentés ont été analysés en tenant compte de certaines caractéristiques sociodémographiques des répondants (âge, sexe, revenu, scolarité et expérience personnelle avec la réalité des familles d'accueil). Les différences statistiquement significatives ( $p \leq 0,05$ ) entre les groupes sont mentionnées dans l'analyse.

## Expérience personnelle avec la réalité des familles d'accueil

Près de trois Québécois sur dix (28 %) affirment avoir eu, au cours de leur vie, une expérience personnelle avec la réalité des familles d'accueil (placement, avoir connu une famille d'accueil ou avoir côtoyé des enfants placés). La proportion de femmes qui rapporte avoir eu une expérience personnelle avec la réalité des familles d'accueil est significativement plus fréquente que celle des hommes (32,7 % c. 22,6 %). Cette expérience est rapportée également plus souvent chez les répondants âgés entre 35 et 65 ans et moins souvent chez les plus jeunes (âgés de 34 ans et moins). Il n'y a pas de différence selon le niveau de scolarité ou de revenu entre les répondants.

## TABLEAU 1

Au cours de votre vie, avez-vous eu une expérience personnelle avec la réalité des familles d'accueil (N = 1202)

	FRÉQUENCE (N)	POURCENTAGE (%)
Oui	331	27,8
Non	859	72,2
Total (manquant)	1190 (12)	100,0

## Connaissances sur les familles d'accueil

Cinq énoncés ont exploré les connaissances des Québécois sur les familles d'accueil. Les énoncés concernent les enfants retirés de leur milieu familial et les familles qui les accueillent. Les répondants devaient indiquer si, au meilleur de leur connaissance, l'énoncé était vrai ou faux (Figure 1).

1. Le masculin est utilisé uniquement dans le but afin d'alléger le texte.



## FIGURE 1

Connaissances des Québécois sur les familles d'accueil (N = 1202)

	VRAI	FAUX	NSP/REFUS (%)
Le principal motif de placement des enfants est la négligence des parents.	61	22	17
En plus de recevoir de l'argent pour couvrir les frais occasionnés par la présence de l'enfant, les familles d'accueil reçoivent un salaire.	35	28	36
Il faut avoir suivi une formation pour devenir famille d'accueil.	34	33	33
Parmi les enfants placés, il y a plus qui proviennent de familles monoparentales que de familles avec les deux parents.	28	29	44
La majorité des enfants qui sont retirés de leur famille sont placés dans une famille qu'ils connaissent déjà.	10	65	25

**Énoncé 1. Principal motif de placement des enfants.** Une majorité de Québécois (61 %) croit que le principal motif de placement des enfants est la négligence des parents (73,7 % si on exclut les ne savent pas et les non-réponses). Cette opinion est partagée autant par les hommes que par les femmes, peu importe le revenu, le niveau de scolarité ou l'expérience personnelle avec la réalité des familles d'accueil. Les répondants âgés entre 18 et 34 ans sont significativement plus nombreux que les plus âgés à affirmer que la négligence des parents est le principal motif de placement (plus de 80 % des répondants).

**Énoncé 2. L'argent.** Trente-cinq pour cent (35 %) des Québécois pensent qu'en plus de recevoir de l'argent pour couvrir les frais occasionnés par la présence d'un enfant, les familles d'accueil reçoivent un salaire pour s'occuper d'un enfant; 28 % pensent que l'énoncé est faux; 36 % ne savent pas ou n'ont pas répondu à la question (majorité ne savent pas). Si on exclut les répondants qui ne savent pas et les refus de répondre, la proportion de Québécois qui pense que l'énoncé est vrai atteint 55,4 %. Cette opinion ne varie pas selon l'âge, le sexe, le revenu, le niveau de scolarité ou l'expérience personnelle des répondants.

**Énoncé 3. La formation pour devenir famille d'accueil.** Environ les tiers des Québécois (34 %) pensent qu'il faut avoir suivi une formation pour devenir famille d'accueil, 33 % croient qu'il n'y a pas de formation requise et 33 % n'ont pu se prononcer sur la question. En tenant compte uniquement des réponses vraies ou fausses, la proportion de Québécois qui pensent que les parents doivent avoir suivi une formation pour devenir famille d'accueil est de 51,4 %. Selon les résultats du sondage, cette opinion est partagée de façon

plus importante chez les répondants âgés entre 18 et 35 ans que chez les répondants âgés de 36 ans et plus (66,7 % c. 59,3 %). De même, les hommes sont plus nombreux que les femmes (57,8 % c. 44,8 %) à croire qu'il faut avoir suivi une formation devenir parents d'accueil. Les répondants ayant déjà eu une expérience personnelle avec la réalité des familles d'accueil sont plus nombreux à affirmer qu'il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une formation (54,5 % c. 44,7 %).

**Énoncé 4. La provenance des enfants placés selon la structure familiale.** Selon les résultats du sondage, 28 % des Québécois pensent que, parmi les enfants placés, il y en a plus qui proviennent de familles monoparentales que de familles avec deux parents; 29 % pensent que l'énoncé est faux. La majorité des répondants (44 %) ne savent pas ou ont refusé de répondre à la question. Il n'y a pas différence entre les opinions des Québécois selon les caractéristiques des répondants sur ce plan.

**Énoncé 5. Le placement chez une personne significative ou chez un tiers<sup>2</sup>.** Selon les résultats du sondage, 10 % des Québécois pensent que la majorité des enfants qui sont retirés de leur famille sont placés dans une famille qu'ils connaissent déjà; 65 % ont répondu que cet énoncé était faux et un Québécois sur quatre (25 %) ne sait pas. Les répondants âgés de moins de 35 ans sont plus nombreux à croire que la majorité des enfants sont placés dans une famille qu'ils connaissent déjà.

2. Au moment de la réalisation du sondage, les personnes significatives n'avaient pas le statut de familles d'accueil de proximité.

## TABLEAU 2

Connaissances sur les familles d'accueil selon les caractéristiques des répondants

	OUI*	AGE	SEXE	REVENU	SCOL	EXP. FA
Principal motif de placement est la négligence	73,7 %		-	-	-	-
Les FA reçoivent un salaire	55,4 %		-	-	-	-
Il faut avoir suivi une formation	51,4 %		H = 57,8 F = 44,8	-	-	O = 44,7 N = 54,6
Plus d'enfants placés proviennent de familles monoparentales	49,2 %			-	-	-
La majorité sont placés dans une famille qu'ils connaissent déjà	13,3 %		-	-	-	-

% excluant les réponses : ne s'applique pas ou ne sait pas



## Conclusion

Au 31 mars 2013, au moment de l'administration du sondage, près de la moitié des enfants pris en charge (50%) par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) l'ont été pour motifs de négligence ou de risque sérieux de négligence (ACJQ, Bilan des DPJ/DP, 2012-2013). Selon les résultats du sondage sur les connaissances des répondants à propos des familles d'accueil, on peut dire que les Québécois ont globalement une connaissance assez juste de certaines réalités des familles d'accueil, notamment concernant le principal motif de placement et l'importance du nombre d'enfants confiés aux familles d'accueil dites « régulières ». Les femmes, comparativement aux hommes, ont davantage une expérience personnelle avec la réalité des familles d'accueil. Les personnes ayant une expérience personnelle avec les familles d'accueil ont une perception différente de leur réalité. De même, les plus jeunes ont des perceptions qui se distinguent des répondants plus âgés sur quelques énoncés (principal motif de placement, formation pour devenir FA et milieu de vie des enfants placés).

Globalement, il y a autant de Québécois qui pensent que les familles d'accueil reçoivent un salaire qu'il y en a qui ne savent pas. Seulement 28% des répondants ont indiqué que l'énoncé était faux. Les familles d'accueil reçoivent une allocation pour couvrir les frais occasionnés par la présence d'un enfant, mais elles ne reçoivent pas un salaire pour s'occuper d'un enfant. En revanche, elles doivent remplir des conditions précises pour devenir et demeurer familles d'accueil (*Règlement sur la classification des services offerts par une ressource intermédiaire et une ressource de type familiale*).

Il y a également autant de Québécois qui pensent qu'il faut avoir une formation pour devenir famille d'accueil, qu'il y en a qui pensent que l'énoncé est faux ou qui ne savent pas. À l'heure actuelle, au Québec, il n'y a pas de formation exigée pour devenir famille d'accueil<sup>3</sup>. De nombreux centres jeunesse offrent des sessions d'information à l'intention des nouveaux parents d'accueil. Certains centres jeunesse offrent aussi des groupes de discussion afin que ces parents puissent partager leur expérience auprès des jeunes placés.

Une proportion relativement faible de répondants pense que la majorité des enfants placés le sont dans une famille qu'ils connaissent déjà. Depuis 2010, même si le nombre d'enfants qui vivent dans un milieu connu et significatif est toujours en hausse, le nombre d'enfants placés en familles d'accueil « régulières » est deux à trois fois plus important. Par exemple, au 31 mars 2013, 11,3% des enfants étaient placés chez un tiers significatif comparativement à 28,3% en ressource de type familial (famille d'accueil) (ACJQ, Bilan des DPJ/DP, 2012-2013). Il en est de même en 2014-2015 (ACJQ, Bilan des DPJ/DP, 2015).

Dans l'ensemble, ces résultats nous indiquent que la réalité des familles d'accueil demeure mal connue de plusieurs Québécois, même par des personnes qui, au cours de leur vie, ont été en contact avec cette réalité. Il y a donc lieu de poursuivre les efforts pour mieux faire connaître le rôle de ces familles et la nature de leur engagement envers les enfants les plus vulnérables.

3. Cependant, toutes les familles d'accueil doivent avoir suivi la formation RCR qui est obligatoire.

# Faire connaître les SAVOIRS PRATIQUES que détiennent les familles d'accueil sur le phénomène du déplacement d'enfants.

Les multiples déplacements d'enfants placés en Centre jeunesse (CJ) sont un sujet qui préoccupe les chercheurs depuis plus de trente ans. Plusieurs recherches ont été menées pour déterminer les causes et les conséquences de ce phénomène. Toutefois, peu se sont intéressées à ce que vivent les familles d'accueil (FA) lors de ces déplacements et aucune recherche recensée n'a exploré le savoir que détient ce groupe sur ce phénomène. S'intéresser aux savoirs propres que les FA ont cumulés sur le déplacement d'enfants est donc important, car ce savoir pourrait avoir un impact sur la formation, la rétention et la reconnaissance professionnelle des FA.

Martine Guénette, étudiante de maîtrise en travail social à l'UQAT et famille d'accueil depuis plus de 5 ans propose d'aller recenser ce savoir propre que détiennent les familles d'accueil. Elle sollicitera la participation de quelques familles d'accueil afin d'effectuer cette recherche. Les critères de sélection pour participer à cette recherche sont les suivants : être une famille d'accueil régulière des Laurentides et avoir vécu un déplacement avec un jeune hébergé à votre domicile depuis plus de deux ans. Le choix du territoire étudié est en lien avec la proximité géographique des participants à la recherche et l'étudiante.

La collaboration des parents d'accueil consistera à participer à une entrevue individuelle d'environ 90 minutes (au moment et à l'endroit de votre choix). L'entrevue sera enregistrée. Les questions d'entrevue

portent sur 1) la vision de la famille d'accueil quant au déplacement; 2) le rôle de la famille d'accueil dans le processus de déplacement; 3) le vécu de la famille d'accueil quant au phénomène du déplacement; 4) les relations entre la FA et les différents acteurs en lien avec le déplacement et 5) l'impact que le déplacement a eu sur le travail de la famille d'accueil et sur le milieu familial.

Si vous répondez aux critères de sélection, il se pourrait que, dans les prochaines semaines, l'intervenante responsable de qualité des services vous contacte pour vérifier votre intérêt à participer à la recherche. Il est à noter que votre participation à cette recherche demeure un choix personnel et volontaire de votre part. La chercheuse s'engage à respecter l'anonymat des participants et la confidentialité des données.

Si vous avez des questions concernant cette recherche ou si vous aimeriez souligner votre intérêt pour y participer, n'hésitez pas à communiquer avec l'étudiante par courriel ou téléphone.

Merci de votre attention,

**Martine Guénette**  
Martine.guenette@uqat.ca  
(819) 660-2674



## Courge spaghetti gratinée

Temps de préparation : **20 min**  
Temps de cuisson : **60 min**  
Temps total : **1h20**  
Portions : **2 personnes**

### Ingrédients

1 courge spaghetti  
2 escalopes de poulet  
4 c. à soupe de pesto  
6 tomates séchées  
100 g de parmesan

### Préparation

#### Étape 1

Mettez la courge spaghetti dans le four (oui toute entière sans rien couper), déjà préchauffé à 370°F, pendant 1h selon la taille. Une petite indication pour voir si cela est cuit: la peau devient fine au toucher.

#### Étape 2

Laisser refroidir un peu (ou pas pour les aventuriers) et couper la courge en 2 dans le sens de la longueur, sans vous brûler.

#### Étape 3

Enlever les pépins au milieu

#### Étape 4

Une fois les pépins bien enlevés, à l'aide d'une fourchette racler la courge sur les côtés et dans le fond et libérer tous les filaments. Votre courge est prête à être assaisonnée.

#### Étape 5

Incuber votre poulet préalablement poêlé et couper en petits morceaux, les tomates séchées coupées et le pesto. Ajoutez le parmesan sur le dessus. À votre convenance, remettez au four pour quelques minutes.



## Potage aux légumes d'automne

Temps de préparation : **30 min**  
Temps de cuisson : **35 min**  
Temps total : **1h05**  
Portions : **4**

### Ingrédients

2 c. à soupe de beurre  
2 gros poireaux (partie blanche et vert-pâle seulement), hachés  
1 gros oignon, haché  
1 grosse pomme de terre, pelée et en cubes  
2 tasses de courge butternut, pelée et en dés  
1 tasse de carottes hachées  
1 pomme Granny Smith, pelée, cœur retiré, tranchée  
1 litre de bouillon de poulet  
¼ tasse de vin blanc sec (optionnel)  
½ tasse de crème 10%  
¼ c. à thé de muscade moulue  
Sel et poivre au goût  
2 c. à soupe de ciboulette fraîche hachée

### Préparation

#### Étape 1

Fondre le beurre dans une grande casserole à feu moyen; y faire revenir les poireaux et l'oignon 5 minutes, jusqu'à ce que l'oignon devienne translucide.

#### Étape 2

Ajouter les pommes de terre, la courge, les carottes, la pomme et le bouillon de poulet. Porter à ébullition, couvrir, diminuer à feu moyen-doux et laisser mijoter doucement jusqu'à tendreté des légumes, environ 20 minutes.

#### Étape 3

Réduire la soupe en purée à l'aide d'un mélangeur plongeant, ou en passant, en plusieurs fois, la soupe au mélangeur. Remettre dans la casserole et ajouter le vin, la crème, la muscade, le sel et le poivre; réchauffer 5 minutes. Servir et garnir les bols de ciboulette.



## Biscuits à la citrouille

Temps de préparation : **15 min**  
Temps de cuisson : **15 min**  
Temps total : **30 min**  
Portions : **plusieurs biscuits**

### Ingrédients

½ tasse de farine tout usage  
½ tasse de farine de blé complet  
½ c. à thé de cannelle  
¼ c. à thé de sel, de bicarbonate, de piment de la Jamaïque  
¼ tasse de cassonade blonde bien tassée  
3 c. à soupe de miel  
4 c. à soupe d'huile  
1 gros blanc d'œuf  
1 tasse de purée de citrouille compacte en boîte  
½ tasse de raisins secs sans pépins  
1/3 tasse de noix hachées (facultatif)

### Préparation

#### Étape 1

Allumer le four à 350°F. Huiler légèrement une plaque à biscuits.

#### Étape 2

Mélangez les farines, la cannelle, le sel, le bicarbonate et le piment de la Jamaïque.

#### Étape 3

Dans un autre bol, battez la cassonade, le miel, l'huile et le blanc d'œuf. Incorporez la purée de citrouille. Ajoutez les farines et mélangez jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Ajoutez raisins et noix.

#### Étape 4

Déposez la pâte sur la plaque par cuillerées à thé bien pleines, à intervalles de 3 cm (1 ¼ po).

#### Étape 5

Enfournez et faites cuire 15 min. Laissez reposer les biscuits sur la plaque pendant 1 min. Transférez-les sur une grille avec une spatule métallique et laissez-les refroidir.



## Gâteau au fromage royal au chocolat

### Ingrédients

1 1/2 tasse de chapelure de biscuits OREO  
1/4 tasse de beurre, fondu  
3 paquets (250 g chacun) de fromage à la crème en brique, ramolli  
3/4 tasse de sucre granulé  
1 paquet (225 g) de chocolat mi-sucré, fondu, refroidi  
1/4 tasse de liqueur de noisette  
3 œufs  
1 c. à soupe de sucre à glacer  
1/3 tasse de petits fruits frais variés (bleuets, framboises, fraises)

### Préparation

Chauffer le four à 350 °F.

Mélanger la chapelure de biscuits et le beurre; presser la préparation dans un moule à charnière de 9 po.

Mélanger au batteur le fromage à la crème et le sucre granulé dans un grand bol jusqu'à homogénéité. Ajouter le chocolat et la liqueur; bien mélanger. Ajouter les œufs, un à la fois, en battant à faible vitesse après chaque ajout, juste assez pour mélanger. Verser sur la croûte.

Cuire de 45 à 50 min ou jusqu'à ce que le centre soit presque pris. Passer la lame d'un couteau le long de la paroi du moule pour en détacher le gâteau; laisser refroidir avant de démouler. Réfrigérer 4 h.

Saupoudrer le gâteau au fromage du sucre à glacer au moment de servir. Recouvrir des petits fruits.



Vous avez

# besoin d'aide ou d'information?

## LES CONSEILLERS SYNDICAUX – VOS REPRÉSENTANTS

Nom	Téléphone	Courriel	Régions
<b>M<sup>e</sup> Olivier Auchu</b>	<b>Téléphone : 418 561-9311</b>	oauchu@ffariq.ca	Québec, Outaouais et Laurentides
<b>Mme Maude Delagrave</b>	<b>Téléphone : 418 725-9735</b>	mdelagrave@ffariq.ca	Mauricie/Centre-du-Québec et Laval
<b>M. Étienne Marquis</b>	<b>Téléphone : 418 554-6493</b>	emarquis@ffariq.ca	Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord et Gaspésie/Les Îles
<b>M<sup>e</sup> Daphné Blanchard Beauchemin</b>	<b>Téléphone : 514 360-5776, poste 30</b>	dbbeauchemin@gaggino.ca	Batshaw

### LES COMITÉS RÉGIONAUX

#### QUÉBEC (03)

**Christiane Robitaille,**  
administratrice et présidente  
**418 842-0768**  
crobaille@ffariq.ca

#### MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC (04)

**Geneviève Rioux,**  
administratrice et présidente  
**819 691-6958**  
grioux@ffariq.ca

#### BATSHAW (06b)

**Claudette Gauthier,**  
administratrice et présidente  
**450 659-4491**  
cgauthier@ffariq.ca

#### OUTAOUAIS (07)

**Donatienne Dubé,**  
administratrice et présidente  
**819-210-6449**  
ddube@ffariq.ca

#### ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

**René Lévesque,**  
administrateur et président  
**819-333-9370**  
rlevesque@ffariq.ca

### PERMANENCE – FFARIQ – Québec

**Téléphone** 418 529-4734  
**Sans frais** 1 866 529-5868  
**Télocopieur** 418 529-0456  
**Sans frais** 1 866 388-8860  
info@ffariq.ca

**François Garon,**  
directeur général  
fgaron@ffariq.ca

**Marie-Claude D. Goupil,**  
adjointe de direction  
mgoupil@ffariq.ca

**Isabel Moreau,**  
commis comptable  
imoreau@ffariq.ca

**Nathanielle Lacmale,**  
réceptionniste  
nlacmale@ffariq.ca

**Séverine Delpit,**  
secrétaire  
sdelpit@ffariq.ca

#### CÔTE-NORD (09)

**Mélanie Gagnon,**  
administratrice et présidente  
**418 587-2296**  
mgagnon@ffariq.ca

#### GASPÉSIE/LÉS ÎLES (11)

**Gisèle Gignac,**  
administratrice  
**418 752-6023**  
ggignac@ffariq.ca

**Gaétan Lussier,**  
président  
**418 752-6023**  
glussier@ffariq.ca

#### LAVAL (13)

**Vaunette Durandisse,**  
administratrice et présidente  
**450 663-0220**  
vdurandisse@ffariq.ca

#### LAURENTIDES (15)

**Lise Plouffe,**  
administratrice et présidente  
**819 623-3814**  
lplouffe@ffariq.ca

### COMITÉ EXÉCUTIF - FFARIQ

**Jacinthe Boucher, présidente**  
**819 660-0035**  
jboucher@ffariq.ca

**Ghislaine Pelletier-Robitaille,**  
vice-présidente  
**450-858-3644**  
gpelletier@ffariq.ca

**Donatienne Dubé, secrétaire**  
**819 210-6449**  
ddube@ffariq.ca

**Johanne Blais, trésorière**  
**819 448-3542**  
jblais@ffariq.ca

## Droit d'être accompagné

Si vous éprouvez une difficulté ou vous voulez faire valoir une mécontente, vous avez non seulement le droit d'être accompagné par un représentant, mais cela est même préférable. N'hésitez pas à vous prévaloir de votre droit, et faites appel à nous.

# L'inform' accueil

A resource trained and informed is a resource of the future

Volume 8 – Number 2 – September 2016

## EDITORIAL

Dear foster resources,

As you probably know, I have decided after a long reflection process to not renew my mandate as FFARIQ's president. I have been president for the past five years, and treasurer for one year before that. Therefore, it is with emotion that I write to you for the last time in this Inform'accueil. Indeed, a new president will take on during the Annual general meeting on October 16th, 2016.

First of all, I want to thank you dear members for the trust you have placed in me for all those years. Your support in our cause and your dedication has made a great difference for all of us. Also, the work you carry on everyday for the children is commendable. For this I thank you. I am more than happy with FFARIQ's evolution in the past few years, because we managed to move forward and made great progress in many projects for the benefit of the members we represent.

Since FFARIQ's mission is very important for your working conditions as foster families and for the well-being of the children placed in your care, you have the responsibility to vote for a person of trust as president; a person who will know how to successfully guide the organization and well represent your rights, interests and ideas to appropriate

authorities. Furthermore, since your mission towards children is also mine, I want to leave knowing that FFARIQ is in good hands. For the last two years, I have witnessed the great journey of Ms Geneviève Rioux who is now president of the Mauricie Centre-du-Quebec region. Her commitment to foster families, her will to make things move forward and her knowledge regarding the defense of your rights and interests make her an excellent candidate for the position. She is devoted, committed for the cause and well-equipped to take over. This is why I want to give my entire support to Ms Rioux for her candidacy as president.



[Continued on p. 2 →]

## Contents

- 2 New union representatives
- 3 The national disagreement
- 3 Modification of the Youth Protection Act
- 3 Feedback about the petition
- 4 Orientations, priorities and criteria concerning continuous training for the year 2016-2017
- 4 FFARIQ symposium
- 5 The regions
- 6 2016-2017 sponsors
- 7 Quebecers' knowledge about foster families
- 9 Make known foster families' knowledge regarding children removal's phenomenon

L'inform'accueil is published by the Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec

8500, Boulevard Henri-Bourrassa  
Office 256  
Quebec (Quebec) G1G 5X1

Phone number: 418 529-4734  
Toll free: 1 866 529-5868

Email: [info@ffariq.ca](mailto:info@ffariq.ca)  
Web site: [www.ffariq.ca](http://www.ffariq.ca)

Fax number: 418 529-0456  
Fax number toll free:  
1 866 388-8860

No d'enregistrement 0229-4338

The masculine gender is used to facilitate the reading

Envoi de publication. Convention n° 40007794



Fédération des familles d'accueil  
et ressources intermédiaires  
du Québec



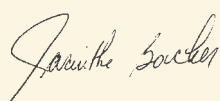
## EDITORIAL (following)

After six years of ongoing work for the FFARIQ, I am leaving with a sense of accomplishment. With the negotiation of two group agreements, the implementation of these agreements, the reorganization of our head office, the various successes in claims regarding government authority, ongoing defense of our members and support and information network put in place for the families, I am confident that I leave with the organization on solid grounds for the future.

Finally, I want you all to know that your stories, testimonies and support will remain in my memory forever. All the families I had the chance to meet during this journey have given me faith in our work because each and everyone of them was animated by the need and desire to help children and give them the very best. This is also what inspires me and motivates me, and this is why I assure you I will remain available for any advice or concern FFARIQ might have.

I invite you to read carefully the articles in this Inform'accueil. They will inform you about the great projects to come and the work being done right now by the FFARIQ. Also, note that our Annual general meeting and symposium will take place on October 15th and 16th, 2016. We have organized a great weekend with conferences, meal and show and I would be pleased to see you all in great numbers!

I wish all of you the very best for the future.



**Jacinthe Boucher**  
FFARIQ President

## NEW union representatives



It is with pleasure that we welcome Ms Maude Delagrave and Mr Olivier Auchu in their functions of union representatives.

« I have a Master in Industrial relations as well as a Bachelor's degree in Business administration (BAA), Human resources profile.

During the last years, I had the opportunity to work in labor relations at the provincial government as well as in the field of human resources at Creaform 3D, a Quebec enterprise working in high technologies.

Thus, my professional and academic background allowed me to acquire a strong experience in remuneration, administration, research, customer service, dotation, staff management and group agreements analysis and provincial and Canadian laws.”



**Maude Delagrave**  
Union representative



«During law school, I had the opportunity to work in a unionized environment.

Given my interest for matters related to labour law and labor relationships, I rapidly involved myself as a union representative.

After my studies, I practiced in the field of labor right as well as in the field of litigation. As my interest is renewed, I am glad to be part of the FFARIQ and to be there for

the members.



**Olivier Auchu**  
Union representative

Maude will represent the Mauricie-Centre-du-Québec region as well as Laval region. Olivier will cover the Quebec, Outaouais and Laurentides' regions. Abitibi-Temiscamingue, Côte-Nord and Gaspésie/Les Îles will be represent by M. Étienne Marquis. Finally, Daphné Blanchard Beauchemin will continue to take care of the Batshaw region.

# FEEDBACK ON The national disagreement

Usually, a litigation opposes a resource and the establishment and sometimes even a whole region. However, it also happens that a guideline given by the Ministry undermines all the foster resources of the province. In that situation, FFARIQ files a national disagreement to contest this guideline.

Recently, FFARIQ filed grievance related to section 3-8.01 A of the collective agreement stating that:

“The transportation expenses for which a resource may be reimbursed are those entailed for the user in an emergency medical situation or in the following cases:

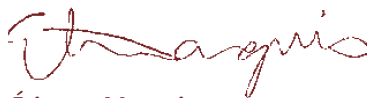
- a) an appointment with a health and social services professional (for example, with a specialist in a hospital, a dentist, an optometrist, a psychologist, a psychoeducator, etc.), excluding annual check-ups, “(We added the emphasis)

Indeed, the FFARIQ and the minister of health and social services do not agree on the definition of “annual check-ups” in the context of our collective agreement. For FFARIQ, it is clear that annual medical appointments are a common service and thus to bring a child to a family doctor once a year for a general check-up is like any good parent would do. However, when a foster family is taking a child to a specialist, we believe that it is a support service and special assistance to the child and it is legitimate that such services should be paid by the institution. For its part, the minister of health and social services believe that regardless of the nature of the medical appointment, the first appointment in the year should be at the expense of the resource.

The debate could seem trivial for a person living in a large center near all medical services. However, the reality is different for many families living in remote areas. Take the example of a family living in Les Iles De La Madeleine with a child who needs to visit a cardiologist specializing in children under 5. The chances of having such a specialist close are virtually zero. In some cases, the expenses associated with such appointment will include airfare, a guardian for the children remaining at home, restaurant meals and hotel bills. The economic weight of these expenditures is such that the FFARIQ could not accept the interpretation of the collective agreement that gives the Ministry regarding annual check-ups.

For this occasion, we invite the resources with any transportation expenses related to annual medical check-ups refused by the institution to keep your bills. Indeed, in the event that a labor arbitrator would rule in our favor, we will require the institution that your costs are repaid with interests.

For any other dispute or question, do not hesitate to contact your union representative team. We will be happy to answer your questions.



Étienne Marquis  
Union representative

# Modification of the Youth Protection Act Feedback about the petition

Defending the rights of the foster families we represent are FFARIQ's main goal and we work hard to improve your working conditions. This year was the renewal of the Youth Protection Act. Knowing that certain provisions of this Act are inadequate in our opinion for the recognition of the foster families, the FFARIQ intends to suggest the National Assembly legislative changes that, we hope so, will contribute not only to improve the daily reality of our members but also to insure the stability of children placed in foster care.

Therefore, during the last few months, FFARIQ made several representations, especially with the Minister for Rehabilitation, Youth Protection, public Health and Healthy living, Mrs. Lucie Charlebois, as well as some opposition deputies, in order to make known our demands which are to make foster families true partners with the

institutions. FFARIQ has also tabled to the National Assembly a petition which you signed in large numbers. We were greatly inspired by the Ontario legislation and we will present a motion to the Health and social Services Commission this Fall, in order to assert our claims. Precisely, FFARIQ wants the foster families' rights to be recognized within the administrative and legal processes regarding the placement, the removal and the review of the status of a child, and we want it to be included in the legislative changes to come.



Maude Delagrave  
Union representative



# FFARIQ SYMPOSIUM

**15 AND 16 OCTOBER 2016**

This year, FFARIQ offers one of the most interesting event in the context of our annual symposium. This event, to be held on October 15<sup>th</sup> and 16<sup>th</sup> at Hotel Clarion Quebec, is intended for all the foster resources we represent.

First of all, know that we work hard each year to renew ourselves and to provide various guests and lecturers in order to approach each time a different theme that touches your role as foster resources.

We have the pleasure this year to first welcome Mr. Marcel Leboeuf, Quebec actor and lecturer, who will talk about "on the path of Compostelle", a physical and psychological adventure he undertook in summer 2005. After this journey, we will have the opportunity to listen to PETALES Quebec, maybe some of you encountered them last year during the symposium. They held a kiosk information session during the afternoon. PETALES Quebec is a community organization which offer support services and mutual aid for the parents with children presenting attachment disorders. It is on this matter that PETALES Quebec will speak.

The evening will start with an icebreaker reception followed by a banquet during which we will give door prizes! Do not forget to ask for your coupon upon your arrival. Next, the evening will continue with a show presented by Guy Nantel, a Quebec humorist. What a great evening to come!

Our Annual general meeting will be held on Sunday morning, October 16<sup>th</sup>. Only FFARIQ's members can attend this meeting. Here is the agenda of the meeting:

1. Approval of the minutes of the Annual General meeting of October 18<sup>th</sup>, 2015;
2. Presentation of the 2015-2016 Activity report;
3. Reception of the financial statements and independent auditor's report for the fiscal year ending March 31, 2016;
4. Appointment of the external auditor for the ensuing year;
5. Presentation of the 2016-2017 budget;
6. Discussion of any other question which may be submitted to the Meeting;
7. Ratification of the FFARIQ's General Regulations;
8. Provincial elections.

To participate to our symposium as well as our Annual general meeting, you have to send us the coupon on the program you received or to contact us to register **before September 23<sup>rd</sup>, 2016.**

We hope to see you there during this beautiful and busy week-end!

## ORIENTATIONS, PRIORITIES and CRITERIA concerning continuous training for the year 2016-2017

As provided by the Group Agreement, the mandate of the National committee on concerted action includes defining the national orientations and priorities concerning continuous training and professional development as well as determining the general criteria of distribution and use of the allocated funds. For the year 2016-2017, we inform you that training priorities agreed between the ministry and the FFARIQ are as follows:

PRIORITIES	TROUBLED YOUTH
1	Form for the determination and classification of support and assistance services Standard First Aid and CPR Frame of Reference IR-FTR
2	Looking After Children (LAC) Approach
3	Attachment Disorders
4	The Development of the Child
5	ITCA or OMEGA
6	Drugs and Addictions
7	ADHD

We remind you at the same time that following the Group Agreement, it is your responsibility to participate to the continuous training activities implemented by the Local committee on continuing training and professional development of your region in order to maintain an adequate level of competency.

**Olivier Auchu**  
Union representative

# THE REGIONS

## MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC

A big year just ended in the Mauricie Centre-du-Québec region. We received the President, Mrs. Jacinthe Boucher, who came to present the new group agreement, signed on December 22<sup>nd</sup>, 2015. She also informed us on the Law project changing the Youth Protection Act. Interventions at ministerial level were made, as well as a press conference where several region's presidents, as myself, were invited to intervene to raise awareness about the importance for resources to be heard regarding decisions took for foster children. We asked you to sign a petition to help our cause.

A novelty, which we are very proud of, is the Facebook account restricted to the members of our region. An account which exists to inform you, to quickly answer your questions and to allow you to create a link between other resources and share about your daily life. There are more and more subscribers and if you are not part of it yet, you are more than welcome to do sign in by asking our Vice-president, Mr. Sylvain Bilodeau, who will be pleased to add you.

On June 2016, a meeting jointly took place with the CIUSSS-MCQ to present you a working tool. This document contains several relevant information to help you in your role as foster parents. They also presented new pre-authorization forms valid since July, 15<sup>th</sup>. The document and the forms are currently available in the service points. I invite you to go and take them.

Finally, I insist again on the desire of your regional committee to answer as quickly as possible to your questions and concerns and better adapt to your reality. We are open to any kind of suggestions and your help is precious for us.

Hope to see you soon,

**Geneviève Rioux**  
President and administrator of Mauricie-Centre-du-Québec

---

## LAURENTIDES

In Spring, on July 13<sup>th</sup> 2016, we had the regional tour in Ste-Adèle. The present members were very satisfied about the information they received during this very interesting and animated meeting. On June 7<sup>th</sup>, we had our Annual Regional Meeting, for which we invited all our members. Several phone calls were made in order to join our members. It was a success since 48 people were present. The lunch was offered for everyone on behalf of your committee. We had a special guest, Mr. Camil Sanfaçon, who gave a speech on opposition disorders. Our members were very enthusiastic, it was interactive. Thus, we noted that proximity foster families come more and more to our meetings and are very satisfied with the information provided. Thanks to the members who are always faithful.

**Lise Plouffe**  
President and administrator

## ABITIBI-TEMISCAMINGUE

Dear resources,

I want to thank you for the wonderful job you accomplish with the children placed under your care. A special thank you in their name. We are aware that time flies by and that you might encounter difficulties regarding the interpretation of our group agreement or even with our youth center. Know that your committee is here to help you as well as our union representative M. Étienne Marquis.

As your president and administrator, let me thank two members of your regional committee whom have worked for many years as volunteers for our regional committee. First, Mrs. Louise Paquin-Bédard, vice-president for the last 14 years. She was also responsible for the trainings and the local committee for concerted action as well as everything the regional committee asked her. Our second member is Mrs. Annie Brouillette who acted as treasurer during 17 years. We cannot tell her what to do because she always has an answer for everything.

What can I say about so much devotion for the cause from these two women. They did not renew their mandate and we understand them after so many years. It will be not easy to replace them, but we will do the best we can. A special thank for them, we keep very good memories about their volunteering within the regional committee.

Today, it is with joy that I present you the members of your new regional committee. It is complete which means that it covers every RCM of our large region in term of representativeness:

- Mrs. Céline Larivière (vice-president, RCM: Abitibi-East);
- Mrs. Diane Mantha (treasurer, RCM: Rouyn-Noranda);
- Mrs. Jacqueline Lesage (secretary, RCM: Rouyn-Noranda);
- Mrs. Nathalie Richard (director, RCM: Vallée de l'Or);
- Mrs. Annick Gagnon (director, RCM: Vallée de l'Or);
- Mrs. Aline Fay (director, RCM: Témiscamingue);
- Mr. René Lévesque (president and administrator, RCM: Abitibi-West).

We are aware of the work we have to accomplish but I know we will be able to succeed thanks to our dynamic and determined team. Thank you to the new members who joined us and we have faith in the future because the FFARIQ will be there to support us.

**René Lévesque**  
President and administrator





# 2016-2017 SPONSORS

This year again, you will have the chance to enjoy some good discounts with various sellers. FFARIQ is glad to announce that all of last year's partners are pleased to pursue our partnership so that you can benefit good bargain.

With this one, you will be able to do shopping at **Ameublements Tanguay** ([www.tanguay.ca](http://www.tanguay.ca)) and to enjoy a \$50 discount with a minimum purchase of \$500. For clothes and shoes for children and adults, do your shopping at **Mode Choc** ([www.modechoc.ca](http://www.modechoc.ca)) and **Yellow** ([www.yellowshoes.com](http://www.yellowshoes.com)) et get a 10% discount on all the products at regular price. **Hangar-29** ([www.hangar-29.ca](http://www.hangar-29.ca)) is also offering you to pay taxes on all the merchandise at regular price.

Need glasses? **IRIS** suggests a multitude of discounts: \$150 on prescription or solar prescription glasses, \$50 on fashionable solar glasses or on an annual supplying of corneal lenses, \$500 on a surgery correction vision, AIR MILES reward on all purchase (except on surgery correction vision and professional services) as well as an IRIS unconditional warranty and interest-free financing and more. Know that the **Groupe Lavoie pharmacies** ([www.groupelavoie-pharmacies.ca](http://www.groupelavoie-pharmacies.ca)) are offering a 10% discount on all the merchandise at regular price (except on drugs with or without prescription).

Need a breath of fresh air or a family outing? The **Vallée Secrète** in Saint-Raymond and The **Centre de la Biodiversité** in Mauricie are places to go! Benefit respectively a 10% and 15% discount on the admission price. Moreover, you will have the opportunity to discover (or rediscover) the **Bioparc of Gaspésie** which offers a 15% discount on the visit. If you want to have some reading suggestions, take a look at what **Rabais Campus** can offer! You can save until 89% on the kiosk price.

**But do not forget: to take advantage of these discounts, when you go to the participating seller, you imperatively have to show your membership card.** Without your card, the seller cannot validate your affiliation with FFARIQ and therefore will not be able to offer the discount.

Check your mail box and keep preciously your FFARIQ discount membership card. We hope you will take advantage of these partnerships whose offers are especially destined to FFARIQ's foster resources!

## SEND US YOUR EMAIL!

As many of you may have noticed, we have on our website ([www.ffariq.ca](http://www.ffariq.ca)) a newsletter to which you can register. We use this platform to send you useful information in a direct and fast way.

We invite you to send us your email using this newsletter. You only have to enter your name, your region and your email.

Also, do not forget that the FFARIQ has now a Facebook Page that you can follow! Look up for Fédération des familles d'accueil et ressources intermédiaires du Québec and click on Like. You will be able to consult our articles related to your foster resources' role.

As you know, we are doing the best we can to keep you informed with our Inform'accueil, our Facebook Page and our website. Always stay tuned because these are in direct link with the work you are doing with your children.

# Quebecers<sup>1</sup>, knowledge about foster families

Daniel Turcotte and Rachel Lépine

In 2013, Léger marketing was mandated by the Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles (JEFAR) from Laval University to conduct a survey among Quebecers to know their opinion about foster families. This survey was conducted in February and March 2013 among a representative sample of 1202 Quebecers aged 18 and over speaking French or English. In this article, we present you with some results of the survey regarding Quebecers' perception of foster families.

## Who are the respondents?

The general picture of the 1202 people interrogated for the survey indicates that 58% are men and 42% are women. Close to six respondents out of 10 (58,7%) are more than 45 years old. Among respondents, almost one third reported having a child in their household, 70% of them being a traditional family, 15% a blended family and 13% a single-parent family (2% did not answer the question). Regarding scholarship, 28% of respondents reached the primary/secondary level, 30% a college level and 41% a university level. 52% of the respondents were from the metropolitan area of Montreal, 10% from Quebec City and 38% from other regions in the province. Regarding their occupation, a little bit more than half of the respondents (52,6%) have a job (professionals, services, selling, office job or manual labors), 26,5% of them are retired, 10,5% are students and 5% are staying at home or unemployed. Finally, 78,5% were French native speakers.

With the help of Statistics Canada's data, the results were balanced in order to make the sample representative of the global population in Quebec. The results were presented and analyzed taking into consideration certain sociodemographic characteristics of the respondents (age, gender, income, scholarship and personal experience with foster families' reality). Statistically significant differences ( $p \leq 0,05$ ) between the groups are mentioned in the analysis.

1. The masculine gender is used to facilitate the reading.

## Personal experiences with foster families' reality

Nearly three Quebecers out of ten (28%) claim to have had a personal experience with the reality of foster families during their life (placement, knowing a foster family or a child placed in one). The proportion of women claiming to have had a personal experience with the reality of foster families is significantly higher than men (32,7% vs 22,6%). This experience is generally more frequent among respondents aged between 35 and 65 years old and less frequent among younger people (aged 34 and under). There are no differences according to the respondents' scholarship or income.

**TABLE 1**

During your life, have you had a personal experience with foster families' reality? ( $N = 1202$ )

	FREQUENCY (N)	PERCENTAGE (%)
Yes	331	27,8
No	859	72,2
Total (missing)	1190 (12)	100,0

## Knowledge about foster families

Five statements were determined to explore the knowledge of Quebecers about families. The statements are about children removed from their family and the foster families where they are placed. The respondents had to state if, to the best of their knowledge, the statement was true or false (Figure 1).

## FIGURE 1

Quebecers' knowledge about foster families (N = 1202)

	TRUE	FALSE	NSP/REFUS (%)
The main cause of children placed in a foster family is parents' neglect.	61	22	17
In addition to receive money to cover expenses occasioned by children, foster families receive a salary.	35	28	36
Training is obligatory to become a foster family.	34	33	33
Among children placed in foster families, most of them come from a single-parent family.	28	29	44
Most children are placed in a foster family they already know.	10	65	25

**Statement 1. Main cause of children placed in a foster family.** A majority of Quebecers (61%) believe that the main cause why children are placed in a foster family is parents' neglect (73,7% if we do not include people who did not know and non-responses). This opinion is shared among men and women equally, regardless of the income, scholarship and personal experience with foster families. Respondents aged between 18 and 34 were significantly more to believe that parental neglect is the main cause for placements (more than 80% of the respondents).

**Statement 2. Money.** 35% of Quebecers believe that in addition to receive money to cover costs occasioned by children, foster families receive a salary to take care of a child; 28% believe the statement is false and 36% did not know or did not answer the question (the majority did not know). If we do not consider the respondents who did not know or did not answer the question, the proportion of Quebecers believing that the statement is true reaches 55,4%. Their opinion does not vary when it comes to age, gender, income, scholarship or respondent's personal experience.

**Statement 3. Training to become a foster family.** About one third of Quebecers (34%) believe that you must receive training to become a foster family, 33% believe there is no training and 33% did not answer the question. In considering only the *true* or *false* answers, the proportion of Quebecers believing that foster families must receive training to become a foster family is 51,4%. According to the survey's results, this opinion is shared most importantly by respondents aged between 18 and 34 years old than 35 and older

(66,7% vs 59,3%). Also, men believe more than women that foster families need training to become foster parents (57,8% vs 44,8%). The respondents that have had a personal experience with foster families are more likely to believe that it is not necessary to receive training to become a foster family (54,5% vs 44,7%).

**Statement 4. The origin of children placed in a foster family.** According to the survey's results, 28% of Quebecers believe that among the children placed, there are more of them coming from single-parent families than from families with two parents; 29% believe the statement is false. The majority of the respondents did not know or refused to answer the question. There are no differences between opinions according to the respondents' characteristics on this matter.

**Statement 5. Placement among a significant other<sup>2</sup>.** According to the survey's results, 10% of Quebecers believe that the majority of children removed from their biological family are placed among a family they already know; 65% answered that the statement was false and one Quebecer out of four (25%) does not know. The respondents under 35 are most likely to believe that most of the children are placed in a family they already know.

2. At the time the survey was conducted, there were no official status for foster families within the extended family program (proximity families).

## TABLE 2

Knowledge of foster families according to respondents' characteristics

	YES*	AGE	GENDER	INCOME	SCHOL.	EXP. FF
Main cause is parental neglect	73,7%		-	-	-	-
Foster families receive a salary	55,4%		-	-	-	-
Foster families must receive training	51,4%		M = 57,8 W = 44,8	-	-	O = 44,7 N = 54,6
More children placed are coming from single-parent families	49,2%			-	-	-
Most children are placed in a family they already know	13,3%		-	-	-	-

% excluding answers: *do not know* or *does not apply*

## Conclusion

On March 31, 2013, at the moment the survey was conducted, almost half of the children placed under the Youth Protection Act were removed from their family for neglect motives or serious risks of neglect (ACJQ, Bilan des DPJ/DP, 2012-2013). According to the survey's results about the respondents' knowledge of foster families, we can say that Quebecers have an overall good knowledge of certain realities of foster families, especially regarding the main cause of placement and the importance of the number of children placed in "regular" foster families. Women, compared to men, have had a little bit more personal experiences with foster families. People with experiences with foster families have a different perception of their reality. Also, younger people have perceptions different from older respondents about certain statements (main cause of placement, training to become a foster family and the environment of children placed).

Overall, there are as many Quebecers believing that foster families receive a salary than there are who do not know. Only 28% of the respondents indicated that the statement was false. Foster families receive an allowance to cover the expenses incurred by children, but they do not receive a salary to take of a child. However, they must comply with precise conditions to become and remain a foster family (*Regulation respecting the classification of services offered by an intermediate resource and a family-type resource*).

The proportion of Quebecers who believe training is necessary to become a foster family is equal to the one who answered that training is not necessary or who do not know. At this time in Quebec, there is no training necessary to become a foster family<sup>3</sup>. Most Youth Centers offer information sessions for new foster parents. Some Youth Centers also offer group discussions in order for foster parents to share their experiences with children placed in foster families.

A relatively low percentage of respondents believe the majority of children are placed within a family they already know. Since 2010, although the number of children living within extended family or significant other continues to rise, the number of children placed in "regular" foster families is twice to three times more important. For example, On March 31, 2013, 11,3% of children were placed within the extended family program in comparison to 28,3% in a "regular" foster family (ACJQ, Bilan des DPJ/DP, 2012-2013). The same applies to 2014-2015.

In general, these results show that the reality of foster families remains unfamiliar for many Quebecers, even for people who have been in contact with foster families in their life. Therefore, it is important to pursue the efforts to make people get to know the role of these families and understand their commitment to the children who need it the most.

3. However, all foster families must have followed CPR training, which is obligatory.

# Make known FOSTER FAMILIES' knowledge regarding children removal's phenomenon

The multiple transfers of children placed in youth centers (YC) is a matter that has interested researchers for more than 30 years. Several researches were conducted to determine the causes and consequences of this phenomenon. However, a few were interested in what the foster families were experiencing during these transfers and no research explored the knowledge that holds this particular group about the phenomenon. Being interested in the knowledge foster families have about the removal of children is important because this knowledge could have an impact on the training, the retention and the professional recognition of foster families.

Martine Guénette, Master student in social work at UQAT and foster family for more than 5 years, suggests to inventory this knowledge that hold foster families. She will seek for the participation of foster families in order to do this research. The selection criteria to participate to this research are: to be a regular foster family of Laurentides and have experienced the removal of a child hosted at your home for more than 2 years. The choice of the studied territory is linked to the geographical proximity of the participants to the research and the student.

The collaboration of the foster families will consist of an individual interview of approximately 90 min (at the time and place of your

choice). The interview will be recorded. The interview's questions are about: 1) the vision of the foster family concerning the children removal; 2) the role of the foster family in the process; 3) the experience of the foster family regarding the removal; 4) the relationships between the foster family and the different actors bounded to the removal and 5) the impact that have had the removal on the foster family's work and on the family's environment.

If you meet the selection criteria, it is possible that the intervener responsible for service quality contacts you to seek your interest in participating in this research. Note that your participation is a personal choice and a voluntary act on your part. The researcher is committed to respect the anonymity of the participants and data.

If you have any questions about this research or if you would like to participate, you can communicate with the student by email or by phone.

Best regards,

**Martine Guénette**  
Martine.guenette@uqat.ca  
(819) 660-2674